

# Savoir prendre la parole en public, en réunion pour s'exprimer et communiquer

## Objectifs

Apprendre les différentes techniques du discours, la découverte de méthodes permettant de contrôler ses émotions, de se sentir plus à l'aise dans son rôle d'élu face aux habitants, au maire, aux institutionnels, aux journalistes. Comprendre les différences

## Enjeux

Les agriculteurs dans leurs activités de production, de commercialisation, de promotion et de représentation sont souvent sollicités pour prendre la parole. Ce sont des personnes publiques à qui il est demandé de posséder des qualités et des compétences de communication. Ils ont aussi besoin de communiquer sur leur métier, leurs actions et leurs engagements. Ils doivent convaincre, motiver pour permettre l'engagement dans leur profession et leur territoire. Communiquer c'est échanger à l'écrit comme à l'oral, avec la prise de parole. Cette démarche nécessite d'avoir réfléchi à sa légitimité et à ses réticences à prendre la parole, suivant sa personne, son vécu. Convaincre demande des convictions et quelques techniques pour renforcer ses compétences sont là pour soutenir la personne pour affirmer et défendre ses valeurs selon son activité professionnelle.

## Pré-requis

Aucun. Public : Tout agriculteur(trice) contributeur VIVEA de différentes régions de France

## Contenu

Présentation de la session et des modules, Tour de table  
Proposition de déroulé pour les 2 jours (modules) intervenant/stagiaires  
Ajustement collectif du déroulement de la formation  
Introduction sur la thématique : la communication orale  
Méthodologie autour de la prise de parole (principes, règles...) avec exemples  
Techniques de communication à utiliser et les étapes.  
Analyse personnalisée à partir de jeux de rôle et en fonction des attentes des différents participants. Mise en situation selon les besoins de chacun.  
Proposition de techniques personnalisées.  
Continuité de la 1ère matinée  
Transmission de connaissances et d'expériences de l'intervenant sur la prise de parole, comment communiquer ?  
Mise en situation individuelle/collective - restitution Débriefing et Évaluation

Travail à partir des savoirs acquis et nouvelles acquis sur la prise de parole  
Simulations et Évolution des situations collectives / individuelles : les acquis et ceux qui restent à renforcer.  
Analyse personnalisée à partir de jeux de rôle et en fonction des attentes des différents participants. Mise en situation selon les besoins de chacun.  
Proposition de techniques personnalisées.

Travail avancé autour de la prise de parole et sa gestion  
Le débat  
Présentation de notions de base et nouvelles mise en situation avec travail plus poussé autour de l'argumentation dans le cadre d'échanges et de débats.  
Bilan de la journée de formation, de la session, des besoins existants et nouveaux des stagiaires et définition de nouveaux besoins de formation pour 2020 sur cette thématique et ou sur le besoin de développer d'autres compétences en lien avec le métier d'agriculteur.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :  
Transfert de connaissances par l'intervenant avant mise en situation pour évaluer l'acquisition des connaissances  
Pédagogie active, basée sur :  
- une forte interactivité,  
- des échanges inter personnels,  
- un travail individuel, collectif et des mises en situations avec débriefing  
Mises en situation, jeux de rôle, exposés, exercices, fiches récapitulatives permettent une intégration efficace.  
Un dossier sera remis à chacun avec des articles, des outils et des références.

## Dates, lieux et intervenants

### Infos complémentaires

Organisée par FADEAR

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

### Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 0€

Non agricole 350€

Prise en charge intégrale des frais pour les paysans\_nes adhérent\_e\_s à la Fadear. Formation prise en charge pour les paysans\_nes non adhérent\_e\_s à la Fadear par le fonds de formation Vivea auxquels ils cotisent dans la limite de leur plafond annuel.

### Plus de renseignements

Julien Melou

jmelou@fadear.org

Fadear

104 rue Robespierre

93170 Bagnolet

01 43 63 41 50

### Taux de satisfaction : %

Le repas du midi est organisé par la FADEAR et son coût est compris dans le coût de la formation ainsi que le petit déjeuner.



### Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)

**18 nov 2019**  
09:30 - 17:30 (7hrs)

locaux de la Confédération paysanne 104 rue  
Robespierre 93170 Bagnolet  
93170 Bagnolet

Nadia Menenger : Journaliste de médias  
indépendantes intervenante experte  
+ animateur formateur Fadear : Julien Melou

**19 nov 2019**  
09:00 - 17:00 (7hrs)

locaux de la Confédération paysanne 104 rue  
Robespierre 93170 Bagnolet  
93170 Bagnolet

Nadia Menenger : Journaliste de médias  
indépendantes intervenante experte  
+ animateur formateur Fadear : Julien Melou

### Financier(s)



### Bulletin d'inscription Formation proposée par la FADEAR à nous renvoyer.

Nom Prénom : .....  
Structure : .....  
Adresse complète : .....  
Tel et E-Mail : .....  
Attentes particulières vis-à-vis de la formation : .....  
.....  
....

#### Usage de vos données personnelles

Je note que les informations recueillies par la FADEAR, à partir de ce formulaire, sont nécessaires au traitement de ma demande.  
En soumettant ce formulaire, j'accepte que la FADEAR collecte et utilise les données personnelles que je viens de renseigner dans ce formulaire, dans le but de gérer mes demandes, commandes et abonnements et de constituer un fichier clientèle.

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations commerciales de notre part,  
merci de le signaler : .....

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données à caractère personnel, et d'un droit d'opposition et de limitation du traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant, à l'adresse suivante : [jmelou@fadear.org](mailto:jmelou@fadear.org)  
Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.